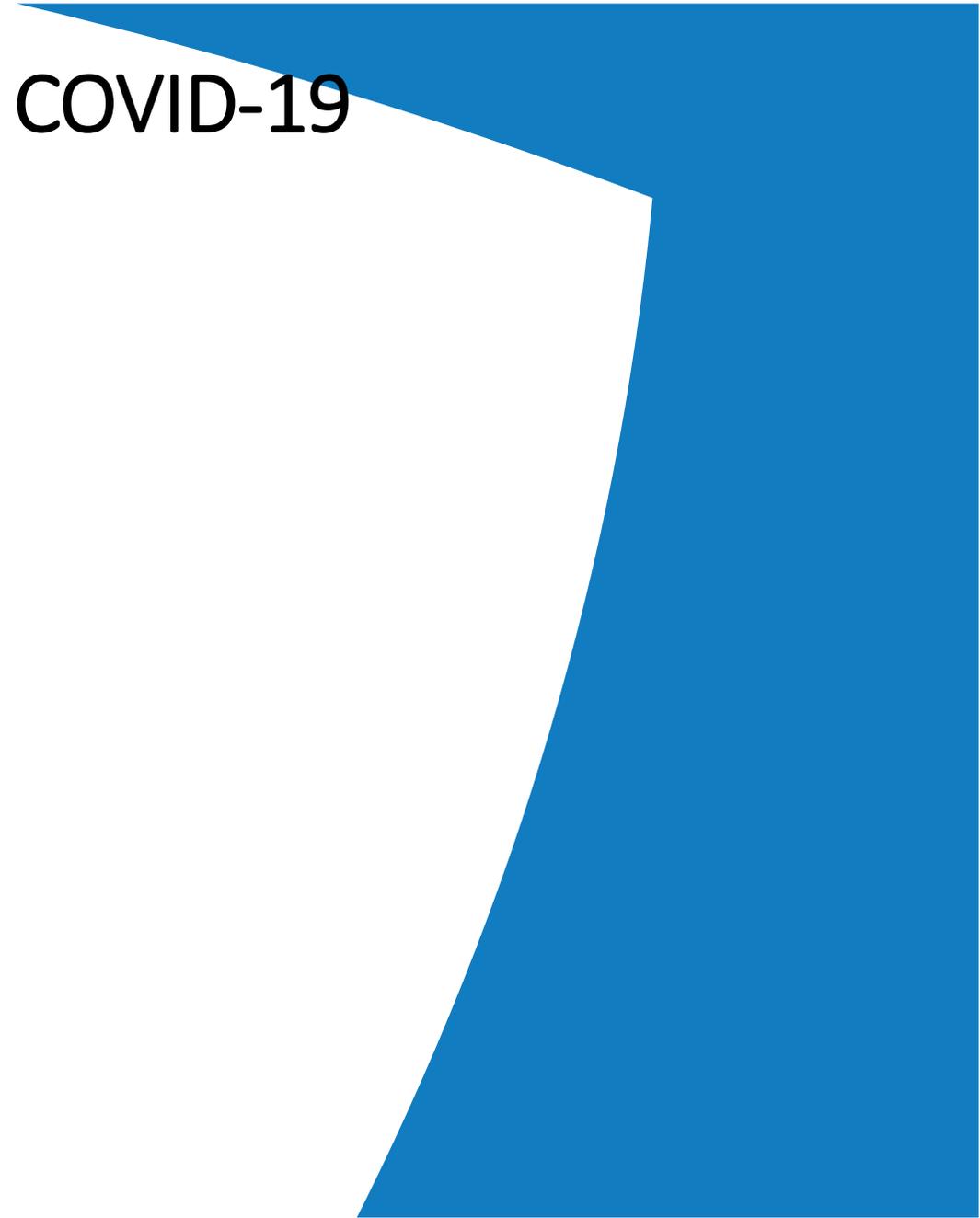
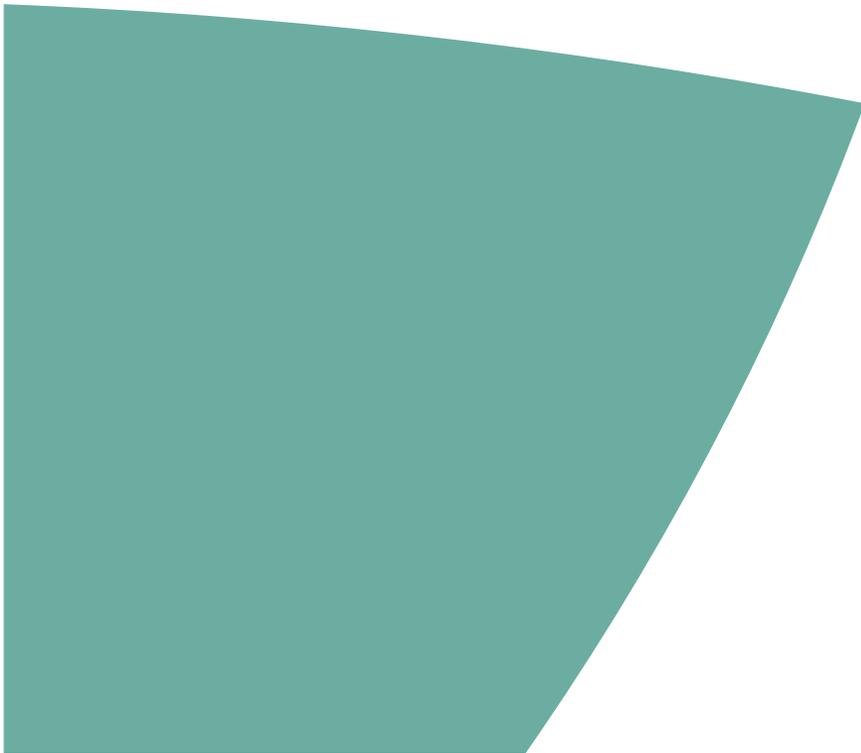


# Le point sur la vaccination contre la COVID-19

## SÉANCE D'INFORMATION TECHNIQUE

2 février 2021



# LE POINT SUR LES VACCINS DE PFIZER ET DE MODERNA

- Le 19 janvier, la province a été informée par le gouvernement fédéral de nouvelles réductions des attributions de Pfizer-BioNTech, ce qui a entraîné :
  - aucune attribution dans la semaine du 25 janvier
  - 26 325 doses dans la semaine du 1<sup>er</sup> février (une réduction d'environ 82 %)
  - 27 300 doses dans la semaine du 8 février (une réduction d'environ 81 %)
  - 130 650 doses dans la semaine du 15 février (une réduction d'environ 8 %)
  - 155 025 doses dans la semaine du 22 février (une réduction d'environ 9 %)
- Aucune attribution n'a été prévue après la semaine du 22 février.
- Le 29 janvier, la province a été informée par le gouvernement fédéral que la quantité de Moderna attribuée pour la semaine du 1<sup>er</sup> février serait réduite de 18 200 doses (une réduction d'environ 22 %).
  - L'Ontario s'attend à recevoir 63 400 doses de Moderna d'ici la fin de la semaine du 1<sup>er</sup> février.
- Malgré ces difficultés liées à l'approvisionnement, la province et les sites de vaccination ont collaborer pour accélérer la vaccination des résidents des foyers de soins de longue durée, des maisons de retraite à risque élevé et des foyers pour personnes âgées des Premières Nations et continuer à administrer les secondes doses en fonction de la disponibilité de l'approvisionnement fourni par le gouvernement fédéral. En raison des récents retards d'approvisionnement, la province a mis à jour son objectif de se rendre dans ces établissements pour administrer les premières doses d'ici le 10 février.
- La province s'attend à ce qu'environ 310 000 doses soient livrées dans les semaines restantes de février. Une fois que des doses suffisantes seront disponibles, les vaccinations reprendront afin de fournir les premières doses au personnel et aux fournisseurs de soins essentiels dans les établissements accueillant les populations les plus vulnérables.

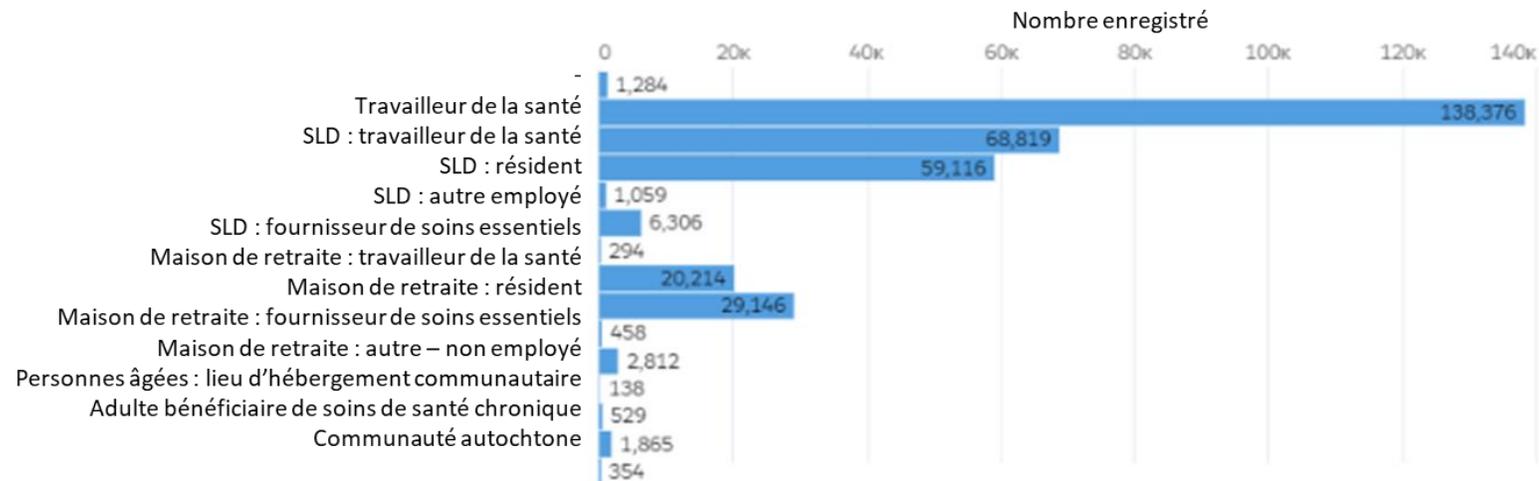
# PROGRÈS RÉALISÉS JUSQU'À PRÉSENT

Données basées sur les données du COVax en date du 31 janvier 2021, 20 h

## Doses totales administrées par vaccin

	Doses
Pfizer	280 084
Moderna	61 816
<b>Total des doses administrées</b>	<b>341 900</b>

## Doses administrées par raison de la vaccination



# LE POINT SUR LES FOYERS DE SOINS DE LONGUE DURÉE

- Les résidents, le personnel, les fournisseurs de soins essentiels (y compris les aidants familiaux) et les autres employés des lieux d'hébergement collectif pour personnes âgées ont été désignés comme une priorité initiale en raison de l'âge, des risques cliniques et de la vulnérabilité, et des risques associés à la vie en communauté.
- Des zones précises couvertes par les bureaux de santé publique ont été désignées et classées par ordre de priorité, en fonction de la catégorisation des risques les plus élevés, y compris les taux de transmission des maladies dans la communauté.
- Tous les résidents des foyers de SLD recevront une offre de première dose de vaccin d'ici le 10 février.

# Le point sur la seconde dose

- Pour permettre la mise en œuvre de l'intervalle prolongé entre les doses, le médecin hygiéniste en chef a fourni des conseils de santé publique en vertu de l'article 2 de la *Loi de 2020 visant à soutenir la relance en Ontario*, afin de préciser que tous les sites devraient fixer, ou reporter au besoin, tous les rendez-vous pour la seconde dose du vaccin contre la COVID-19 de Pfizer-BioNTech.
  - 35 jours après l'administration de la première dose, et au plus tard 42 jours, pour tous les bénéficiaires du vaccin autres que les résidents de foyers de soins de longue durée, de maisons de retraite à risque élevé et de foyers pour personnes âgées des Premières Nations.
  - L'intervalle entre les doses pour les résidents doit être maintenu à 21-27 jours.
- La prolongation de l'intervalle entre les doses est une réaction directe à la disponibilité temporairement réduite des vaccins par le gouvernement fédéral et à l'incertitude concernant la stabilité de l'approvisionnement à court terme, ainsi qu'à l'épidémiologie provinciale actuelle de la pandémie.

# LE POINT SUR LA SITUATION : *IMMUNITÉ DANS LES COLLECTIVITÉS ÉLOIGNÉES*

(31 communautés desservies par avion et Moosonee)

- La collaboration entre le ministère de la Santé, Ornge, le ministère des Affaires autochtones, le ministère du Solliciteur général et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, ainsi qu'avec des partenaires du gouvernement fédéral et la Nation Nishnawbe Aski.
- Se rendre dans les 31 communautés des Premières Nations accessibles par avion et à Moosonee en Ontario. Dans le cadre du déploiement, le vaccin sera disponible pour les membres des communautés âgés de 18 ans ou plus.
- Le plan a été élaboré en partenariat avec la Nation Nishnawbe Aski, reconnaissant l'importance cruciale de faire participer les dirigeants autochtones à la manière dont les vaccins sont offerts à leurs communautés.
- Les équipes de vaccination, sous la direction d'Ornge, seront représentées par un certain nombre d'organisations, notamment l'Autorité sanitaire de la région de Weeneebayko, l'Autorité sanitaire des Premières Nations de Sioux Lookout, la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, l'École de médecine du Nord de l'Ontario, l'Université Queen's, l'Université de Toronto, les services paramédicaux du Nord et le Bureau de santé de Porcupine, entre autres. Les membres des équipes ont reçu le vaccin complet contre la COVID-19 et ont suivi une formation en matière culturelle avant cette opération.
- La Première Nation de Weenusk (Peawanuk) a été la première à accueillir une équipe et une clinique de vaccination le 26 janvier. Durant la semaine du 1<sup>er</sup> février 2021, les équipes se rendront à Neskantaga, à Slate Falls, à Muskrat Dam, à Fort Severn, à Kashechewan et à Webequie.
- Comme l'Autorité sanitaire des Premières Nations de Sioux Lookout et l'Autorité sanitaire de la région de Weeneebayko ont leurs propres travailleurs de la santé, Ornge a livré les vaccins à ces endroits et plus de 1 000 vaccins ont été administrés en mettant l'accent sur le personnel et les résidents des hôpitaux et des foyers de soins de longue durée ou les bénéficiaires de soins chroniques.
- L'opération *Immunité dans les collectivités éloignées* vise à achever ses travaux d'ici le 30 avril 2021.

# PROCHAINES ÉTAPES

- Le ministère de la Santé continue de travailler avec les sites de vaccination pour **accélérer la vaccination des résidents des foyers de soins de longue durée, des maisons de retraite à risque élevé et des foyers pour personnes âgées des Premières Nations** dans tout l'Ontario.
- Nous **collaborons avec nos partenaires** pour planifier les prochaines étapes lorsque l'approvisionnement en vaccins supplémentaires sera rétabli dans la province :
  - Personnel et fournisseurs de soins essentiels restants dans les foyers de soins de longue durée, les maisons de retraite à risque élevé et les foyers de soins pour personnes âgées des Premières Nations
  - Maisons de retraite et autres établissements de soins collectifs pour personnes âgées (p. ex. nombre de résidents, personnel, etc.)
  - Travailleurs de la santé
  - Populations des Premières Nations, inuites et métisses
  - Adultes recevant des soins chroniques à domicile
- L'Ontario **est toujours prêt** à administrer des doses – et à augmenter le nombre de lieux d'administration de ces doses – dès que nous les recevrons du gouvernement fédéral. La province a la capacité de vacciner près de 40 000 personnes par jour et est en train de renforcer ses capacités pour tripler ou quadrupler cette capacité en attendant l'approvisionnement du gouvernement fédéral, y compris les cliniques de vaccination gérées par les municipalités.